



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
de l'association TECH – DEV le 10 juin 2023

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale de l'association, convoquée le 24/05/2023, s'est réunie au siège de l'association, 47 avenue Pasteur, 93100 MONTREUIL, de 14h à 17h.

Les membres présents sont les suivants : Hubert de BEAUMONT (Président du Conseil d'Administration sortant), Laurent GALLOIS-MONTBRUN (Secrétaire Général sortant), Alain LARRETURE (trésorier sortant), Roland TREILLON (Administrateur), Marie-Laure GIBAUD, Kumar TANGAVELOU, Sidiki TRAORE.

Sont également présents : Sergueï FUNT, Nathalie LA NOË.

Les membres présents en visioconférence sont les suivants : Jean-Marc DELORT (Vice-président), Gilles BEVILLE (Administrateur), Philippe CANIAUX, Michel HABERSTRAU (Administrateur), Gilles MERSADIER (Administrateur) ; ils ont donné leur pouvoir aux membres présents.

Les membres absents et représentés sont les suivants : Denis FLACHAIRE, Xavier PAGES, Christine JODER, Stanislas HUTIN, Bernard CAZALS.

Les membres absents excusés sont les suivants : Dominique CARLIEZ, Thierry DELAHAYE (Administrateur).

Le nombre de membres de l'association à jour de leur cotisation 2022 étant de 28, la moitié au moins des membres sont présents ou représentés (17 membres présents ou représentés) ; l'Assemblée peut donc se tenir valablement.

Le Président rappelle l'ordre du jour transmis le 24 mai dernier. Il est adopté à l'unanimité sans amendement par l'Assemblée.

1. Rapport moral du Président

Le Président donne lecture de son rapport moral (transmis par voie électronique à l'ensemble des membres le 24 mai dernier).

Il souligne :

- L'arrêt brutal du financement du projet au Mali fin novembre 2022
- La fin du projet EDU CZZ 2428 Sahel qui va s'étaler selon les pays de juin 2023 à décembre 2024
- L'enjeu majeur qui est bien la pérennisation des dispositifs

Enfin la Charte de l'Association qui n'avait pas été revue depuis 10 ans a été revisitée.

2. Rapport financier de l'exercice 2022 et budget 2023

Le Président donne la parole au Trésorier pour reprendre les principaux points du rapport financier qui a été transmis à l'ensemble des membres :

Le rapport financier établi par l'expert-comptable - COGEP (anciennement SOFIDEEC NORD) (bilan et compte de résultat de l'exercice 2022, notes explicatives), ainsi que l'évolution de notre fonds associatif depuis 2014 sont présentés par le Trésorier à l'ensemble des participants à l'AG et à notre Commissaire aux comptes Mr BROSSEAU du cabinet RCA, présent en visioconférence.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat en 2022 de 18 271 €. En conséquence de ce résultat, le fonds associatif est porté à 52 075 €.

Le quatrième audit du projet soumis à l'AFD s'est déroulé sans problème : on peut constater une professionnalisation de notre fonction administrative.

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Brosseau rapporte que sa mission s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Il n'y a pas eu de nouvelle convention réglemantée.

La certification des comptes 2022 est accordée sans réserve.

Budget 2023

A la demande du Président, le Responsable Administratif et Financier (Sergueï FUNT) expose le budget 2023, lequel présente un excédent prévisionnel de 14 430 €.

Ce budget prend en compte une provision de dépenses de 7 500 €.

La fin du projet Sahel risque d'entraîner une diminution significative des financements dès 2024 et 2025. Cette diminution pourrait avoir pour conséquence la recherche d'une diminution de nos charges générales.

3. Rapport de gestion et présentation des activités 2022

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration (CA), relatif à l'exercice 2022, a été communiqué à l'ensemble des membres de l'association par voie électronique le 24 mai dernier. L'essentiel de l'activité de l'Association étant dédié au projet Sahel, le Président passe la parole à Marie-Laure GIBAUD, Directrice générale et Nathalie LA NOË, Directrice opérationnelle, qui commentent le document « Avancées des activités au 01/06/2023 » projeté aux participants à l'AG.

Les principaux points sont les suivants :

Globalement les équipes des hubs sont stabilisées : 8 hubs, 22 référents·es technologiques, 38 salariés·es impliqués·es, de l'ordre de 7 500 emplois créés ou consolidés, 900 entreprises suivies à fin 12/2022.

Les indicateurs chiffrés sont supérieurs à ceux inscrits en objectifs du projet à l'exception du nombre de demandes adressées au SATD (beaucoup plus faible que projeté) ce qui est considéré

finalement comme un résultat positif (les référents technologiques ayant de plus en plus la capacité à trouver par eux-mêmes les réponses), mais l'accompagnement SATD reste important pour stimuler le ressourcement technologique des équipes.

Situation au Mali

Suspension du financement des activités sur instruction du MAEE fin novembre 2022 ; les modalités de clôture ont été définies en bonne intelligence avec l'AFD et le partenaire AMASSA.

Le fonds revolving a été attribué à 100 % avant l'arrêt du financement.

Les équipes continuent à accompagner les entreprises qui émettent des demandes, participent aux échanges SATD et la recherche de financement se poursuit au niveau d'AMASSA.

Tchad

Ces derniers mois sont marqués par le départ de Youssouf Ahmane (DG de BAN) fin décembre 2022 ; un DG par intérim a été nommé M. Kaldé William.

Les expérimentations pour le développement de services adaptés aux besoins des unités se sont poursuivies avec l'opération tests d'achat-revente de petits équipements de contrôle, de petits matériels et ingrédients et le développement et prototypage de deux machines (presse à huile et extracteur de jus) avec un ingénieur mécanicien et un équipementier locaux.

Sénégal

Les réussites de l'année sont entre autres : 1) l'obtention et le démarrage de la prestation d'ENDA GRAF SAHEL pour le projet ENABEL dans la zone de Kaolack / Sine Saloum dans le cadre de l'implantation de l'Agropole Centre 2) la signature d'un partenariat entre ENDA/Hub-IIT Ziguinchor et l'Agropole Sud qui met des locaux à disposition du Hub et 3) des résultats RSE mis en avant lors de l'atelier bilan des pratiques.

Mais l'année a été marquée par l'évolution des relations entre la cheffe de service et le Président d'Enda, affectant le niveau d'activité des dispositifs, accentué par l'absence physique de celle-ci partie en formation entre mars et mai 2023.

Burkina :

Malgré un contexte politique et sécuritaire dégradé, la dynamique de développement des Hub et la forte implication des équipes se poursuivent. A noter que l'activité de l'antenne de Bobo Dioulasso a bien décollé en 2022, avec une augmentation des entreprises suivies et des visites de terrain.

Les équipes des Hub vont évoluer pour s'adapter aux besoins du service : réduction des référents IRSAT de deux à un et recrutement de référents polyvalents salariés dans l'antenne de Bobo Dioulasso ; un référent financier doit être également être recruté au niveau du Hub Ouagadougou.

La recherche de financement est active et des espoirs de cofinancement sont envisagés avec la coopération monégasque où APROSSA se positionne comme chef de file

Tech-Dev : Tech-Dev a poursuivi son rôle de chef file et d'animation du réseau.

- L'animation du groupe WhatsApp des référents a été renforcée et des échanges SATD tout réseau ont été organisés.
- Une mission vient de se dérouler en mai 2023 en Côte d'Ivoire avec des représentants de Tech-Dev, du Mali, du Sénégal et du Burkina pour faire un état des ressources technologiques existantes (équipementiers, fournisseurs d'emballages ou d'ingrédients ivoiriens potentiellement intéressés par nos territoires). Philippe CANIAUX (AFCRT) a participé à cette mission pour prendre une première photographie de l'environnement ivoirien.
- Evaluation finale : Un cabinet burkinabè a été retenu pour réaliser l'évaluation finale qui s'échelonne de juillet 2023 à avril 2024. L'équipe d'évaluateurs est composée de deux experts : le chef de file consultant malien avec une grande expérience dans l'appui aux petites entreprises assurera le travail sur le Mali, le Burkina et le Tchad et un expert sénégalais fera les entretiens au Sénégal. Les conclusions pourront être présentées lors d'un atelier du réseau programmé pour le moment du 13 au 19 mai 2024.

4. Pérennisation

Le contrat CZZ est prolongé jusqu'à fin de l'année 2024 ce qui permet la poursuite des activités au Burkina Faso et de l'accompagnement réseau/SATD de Tech-Dev.

La recherche de financements se poursuit pour assurer la continuité des dispositifs mais l'obtention de financements demande du temps et est plus ou moins complexe selon les pays :

Au Mali, différentes pistes ont été identifiées mais à ce jour, il n'y a encore rien de concret. Le consortium AMASSA-CSP-LTA-CDA-Tech-Dev est toujours actif pour lever des fonds.

Au Tchad, le financement du Hub N'Djamena (équipe locale et fonctionnement du dispositif) est assuré en 2024 dans le cadre d'un financement phase 2 de l'AFD pour la MPE (PAPE 2). L'accompagnement de Tech-Dev, souhaité par le Président de BAN doit se poursuivre ultérieurement.

Pour le Sénégal, Tech-Dev a choisi d'appuyer l'émergence de l'association autonome (GINDI) créée par la cheffe de service pour le portage du hub de Dakar et l'ouverture d'un hub dans le Nord Sénégal. Une demande de financement pour un projet sur 3 ans dont le coût global s'élève à 835000€ est en cours d'instruction ; la réponse formelle est attendue en octobre 2023.

Pour le Burkina, une note d'intention a été déposée au niveau de l'AFD (DPA/OSC) pour un projet démarrant en septembre 2024 dont le coût global s'élève à 635 000 €.

Une note d'intention a été déposée par un consortium APROSSA/GINDI/Tech-Dev au niveau de la coopération monégasque pour un projet sur 3 ans couvrant des activités au Sénégal, le Burkina et Tech-Dev

Plusieurs fondations ont aussi été contactées.

Ces différents financements permettraient la pérennisation des dispositifs et le financement de Tech-Dev dans une configuration allégée. Mais cela implique un suivi de projet multi bailleurs nouveau pour l'équipe qui devra entre autres adapter les outils de suivi.

5. Vote des résolutions statutaires

- L'Assemblée vote à l'unanimité le quitus sur le rapport moral du Président et le rapport de gestion du Conseil d'Administration sortant ; elle approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos.
- L'Assemblée approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 (+18 271 €) au report à nouveau (fonds associatif) qui passe ainsi à 52 075 €.
- L'Assemblée vote à l'unanimité le budget présenté pour l'exercice 2023
- L'Assemblée vote à l'unanimité l'augmentation de la cotisation annuelle pour 2023 et 2024 à hauteur de 30 € et de 20 euros pour étudiants, chômeurs et personnes au RSA
- L'assemblée approuve à l'unanimité la nouvelle rédaction de la Charte de l'Association parcourue en séance et qui a été diffusée à l'ensemble des membres le 24 mai 2023.

6. Admission de nouveaux membres

Il n'est pas présenté cette année de proposition d'entrée de nouveaux membres. Il est souhaité par l'ensemble des présents qu'un effort soit fait pour féminiser notre association. Il est aussi envisagé de proposer à nos partenaires de devenir membres de Tech-Dev.

7. Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, les Administrateurs sortants lors de cette Assemblée Générale (fin de leur mandat de 2 ans) sont les suivants : Hubert de Beaumont, Alain Larreture, Thierry Delahaye, Jean Marc Delort et Michel Haberstrau.

Les administrateurs sortants se représentent pour un nouveau mandat de 2 ans (exercices 2023 et 2024). En l'absence d'objection pour un vote à main levée, le renouvellement de leur mandat est mis au vote à main levée ; l'unanimité de l'Assemblée se prononce pour le renouvellement de leurs mandats.

Kumar Tangavelou présente sa candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration. L'unanimité de l'Assemblée approuve cette candidature d'un ancien salarié de Tech-Dev.

A l'issue des délibérations, l'Assemblée Générale est clôturée à 17h.

Le Secrétaire Général sortant

Le Président sortant

Laurent GALLOIS MONTBRUN

Hubert de BEAUMONT